

Fermeture du CHSLD de Palmarolle ; Le CISSSAT respectera-t-il son engagement ?

La Sarre, lundi le 4 juin 2018 – « Je suis inquiet, très inquiet de la fermeture du CHSLD de Palmarolle», de dire monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest.

«Par ce geste, est-ce que le Centre intégré de santé et de services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) renie son engagement de maintenir, voire de reconstruire le foyer à Palmarolle ? Engagement pris lors d’une rencontre avec les maires», précise monsieur Bégin.

Le ministre de la Santé, monsieur Gaétan Barrette, a fait l’éloge de notre modèle de service de proximité à l’égard de la prestation des services de santé. Modèle unique et adapté au territoire de la MRC d’Abitibi-Ouest.

« Par ailleurs, notre territoire ne peut accepter une perte d’acquis concernant un service essentiel et de proximité », ajoute le préfet.

Rappelant qu’un comité Vigilance a été formé par la MRC d’Abitibi-Ouest, afin que la population ait des services de santé de qualité et de proximité. Monsieur Bégin conclut en ces termes «Le comité Vigilance prendra tous les moyens nécessaires afin que soit respecté l’engagement pris par le CISSSAT auprès des maires. »

À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 925 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.

-30-

Source :

Denis Beaugard

Conseiller en communication

MRC d’Abitibi-Ouest

819-339-5671 poste 240